

Réf: Dossier 267337

Avis de constitution

SOCIETE « PARTENAIRE DE SUCCES » en abrégé « P.S »

Siège Abidjan – Cocody Riviera M'Badon, lot n°443,
ilot n°55 section ND, parcelle 55, 03 BP 251 ABIDJAN 03. ,
Lot 443, Ilot 55

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 09/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARTENAIRE DE SUCCES » en
abrégé « P.S »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Agence de conseil marketing et intégration de solutions digitales
- Formation
- Développement web (applications, logiciels, outils de gestion)
- Publicité
- Communication
- Evènementiel
- Conseil aux entreprises
- Activité d'intermédiation
- Plateforme e-learning
- Consultant business
- Exécutive coaching
- Coaching Leadership
- Gestion de projet

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Cocody Riviera M'Badon, lot n°443, ilot n°55 section ND, parcelle 55, 03 BP 251 ABIDJAN 03. , Lot 443, Ilot 55

Dirigeant(s) M KONE MIENFOUN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12750 du 27/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83501/GTCA/RC/2023 du 27/11/2023

